« Il n'y a jamais eu autant d'immigration sur la période récente que sous Emmanuel Macron »

08/04/2022 à 18h51



L'Observatoire de l'immigration et de la démographie, association loi 1901 dont le but est de « démocratiser l'accès aux statistiques et données officielles concernant l'immigration et la démographie », dresse, chiffres à l'appui, le bilan d'Emmanuel Macron sur l'immigration.

> *« L'immigration est le domaine par excellence où s'exprime la crise de confiance démocratique. »*

(…)

BEAUCOUP D'ARRIVÉES DONC… MAIS PEU DE DÉPARTS

Surpris par l'ampleur du phénomène – ou feignant de l'être, certains commentateurs avancent que s'il arrive beaucoup d'immigrés, ceux-ci repartent ensuite. C'est faux : les chiffres montrent le contraire. *Marianne* avait d'ailleurs souligné dans le quatrième numéro de sa série « *Ces débats que les politiques devraient avoir* » consacré à

l'immigration que la réalité est tout autre en consacrant un article à « ces immigrés qui remplacent les Français qui émigrent ».

Que l'on regarde la décomposition du solde migratoire (le solde migratoire en lui-même n'a aucun intérêt car il mélange des flux de différentes natures et donc dissout toute possibilité d'analyse) ou les données fournies par Eurostat, on observe que si un nombre croissant d'immigrés rentrent sur le territoire, ceux qui le quittent sont pour la grande majorité… des Français ! En 2019, selon les données Eurostat, parmi les 300 000 personnes ayant quitté la France, 90 % sont des nationaux français, 5 % des ressortissants de l'UE et 5 % des étrangers de pays tiers. En tenant compte du retour de Français sur notre territoire la même année (131 000), c'est l'équivalent de la ville de Brest qui a quitté le territoire en 2019. Et cette dynamique existe depuis au moins une décennie.

TAUX D'ÉLOIGNEMENT TRÈS FAIBLES…ET EN BAISSE

Alors que le nombre de demandes d'asile poursuit une hausse structurelle depuis la fin des années 2000, le nombre de demandes a atteint le niveau record de 177 822 demandes en 2019, avant de légèrement diminuer en 2020 en raison notamment de la survenance de la crise sanitaire, pour ensuite reprendre sa dynamique haussière avec 134 485 demandes pour l'année 2021 (données provisoires). L'objectif de « maîtrise de l'immigration » porté par la loi Asile et immigration du 10 septembre 2018 est donc largement manqué. Le droit d'asile semble par ailleurs être devenu une fabrique à séjours irréguliers tant les déboutés de l'asile restent en pratique en France…

(…) Marianne

En lien :

- *Emmanuel Macron sur l'immigration : "Notre pays n'est pas submergé" (MàJ : En 2018, il évoquait la "submersion migratoire")*